

brement effrayant qui a duré deux années, à donner quelque peu satisfaction aux citoyens du Manitoba et du Nord-Ouest, est-ce une bonne raison pour dire qu'on n'a plus besoin de construire de nouvelles voies ferrées et de créer de nouveaux moyens de transport ? Je veux dire quelques mots en passant de l'attitude des députés du Nord-Ouest et de la population du Nord-Ouest et du Manitoba envers la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique. Je me suis aperçu depuis que je suis dans cette Chambre que personne ne pouvait se permettre la moindre critique, si juste et raisonnable qu'elle fût, contre le chemin de fer Canadien du Pacifique, sans s'attirer un déluge de récriminations de la part de la presse conservatrice de l'est du Canada, et des députés conservateurs de cette Chambre, ayant généralement à leur tête, je suis fâché de le dire, l'honorable député de la division Sainte-Marie de Montréal (l'honorable M. Tarte). Parce que, au mois de mai dernier, je disais que le manque de moyens de transport, dans l'ouest du Canada, de la part du chemin de fer Canadien du Pacifique, obligeait les éleveurs de conduire leurs animaux de l'autre côté de la frontière pour les exédir à Boston par le Great-Northern et par d'autres chemins de fer, l'honorable député de la division Sainte-Marie me lança de suite l'accusation d'être l'ennemi de l'unité canadienne. Parce que j'ajoutais que, au mois de janvier dernier, 13,000,000 de minots de grain attendaient l'expédition ; tandis que le chemin de fer Canadien du Pacifique pouvait s'engager seulement à en transporter 6,000,000 avant le dégel du printemps, c'est-à-dire à l'époque où tous les cultivateurs devraient être débarrassés de leur grain ; et parce que la compagnie mettait des bâtons dans les roues des autres, essayait de barrer le chemin à toutes les voies ferrées qui auraient pu venir à notre secours, on m'accusait, ainsi que plusieurs autres députés de l'ouest, qui s'étaient exprimés dans le même sens, de manquer de patriotisme.

Enfin j'exposais qu'au commencement de l'année nous avions eu à remplir des commandes de blé venues de l'Australie par des expéditeurs de Vancouver, et que nous avions été forcés de le transporter par l'autre côté de la frontière à travers l'Etat de Washington, la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique n'ayant pas les facilités de transport au delà des montagnes pour le livrer à Vancouver, je fus accusé, et un de mes confrères qui essayait comme moi d'appeler l'attention de nos compatriotes de l'est sur ces déficiences, fut accusé de manquer de patriotisme, d'être les ennemis du Canada, hostiles aux réseaux canadiens. On aurait dû comprendre que les plaintes et les représentations des députés du Manitoba et du Nord-Ouest n'avaient d'autre but que d'obtenir la coopération du parlement pour porter remède à ces anomalies, pour faire cesser le transport de notre bétail et de notre blé par les voies améri-

caines, et permettre à nos négociants canadiens qui reçoivent des commandes des autres colonies anglaises de les remplir en leur expédiant notre blé canadien, à la place du blé récolté de l'autre côté de la ligne 49. Si l'honorable député de Sainte-Marie (M. Tarte) était ici, je lui donnerais l'occasion de constater que j'appuie de tout cœur et avec enthousiasme cette proposition de l'honorable premier ministre, la première qui a été déposée au parlement de ce pays et qui symbolise d'une manière complète l'unité canadienne. J'appuie cette mesure de tout mon cœur, comme d'ailleurs tous les membres de ce côté-ci de la Chambre appartenant à l'ouest le font, ainsi que toute la population de l'ouest, ce qu'on peut constater par un écrit dû à la plume d'un conservateur bien connu, M. John Hawkes, journaliste conservateur de Carnuff, un écrit dont l'honorable ministre du Commerce a fait la lecture. Ce conservateur distingué et convaincu approuve chaudement le projet du premier ministre. Je connais très bien ce monsieur puisque pendant les élections générales, il y a trois ans, il m'a suivi à travers tout le district d'Assiniboia pour faire des discours en faveur de feu M. Davin et du parti conservateur. M. Hawkes est un citoyen pour lequel j'ai toujours eu le plus grand respect, et je n'ai pas besoin de dire que ma considération pour lui ne diminuera pas parce qu'il a eu la sagesse de se montrer favorable à ce projet patriotique. Avant de passer à d'autres détails, je tiens à rappeler que—si l'honorable député de Macdonald (M. Boyd) était ici, je lui demanderais de me prêter son attention, comme l'autre soir il a fait allusion à ce sujet—j'appellerais l'attention de ce parlement, surtout de l'opposition sur cette circonstance que ce n'était pas un des chefs libéraux ni le chef du gouvernement libéral, mais le leader du parti conservateur et le chef d'un gouvernement conservateur qui, il y a trois ans, firent un contrat avec une maison de construction de chemins de fer de New-York pour construire une ligne entre Winnipeg et Duluth qui aurait fait partie d'un réseau destiné à faire passer les produits du Manitoba par les voies américaines.

M. CLANCY : Etait-ce le but.

M. SCOTT : Il est très certain que cela aurait été un des résultats du contrat fait par Hugh John Macdonald, avec les messieurs Macdonald de New-York il y a trois ans.

M. HUGHES (Victoria) : Où peut-on trouver la preuve de l'existence de ce contrat ? Mon honorable ami peut-il produire quelque preuve plus tangible que ses affirmations ?

M. SCOTT : Je n'ai pas le contrat dans ma poche, ni dans mon pupitre, mais si l'honorable député veut se rendre avec moi à la Chambre 48 quand j'aurai fini mon discours, et à n'importe quelle heure d'ici à dimanche